

IHAB Recommandation 8 : l'allaitement à la demande

Le label IHAB

Le label IHAB est un label de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF International créé en 1991 qui **récompense les services de maternités et de néonatalogies qui offrent un accompagnement optimal** des parents à la naissance de leur enfant et durant tout leur séjour.

La démarche IHAB repose sur le trépied suivant :

- Une équipe centrée sur les besoins individuels du nouveau-né et de sa mère.
- Un environnement et accompagnement qui permettent aux parents de prendre totalement leur place, dès la naissance.
- Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins en pré, péri et post-natal.

La démarche IHAB s'appuie sur 12 recommandations de bonnes pratiques, argumentées scientifiquement, qui allient qualité des soins, sécurité et bienveillance.

Dans le cadre de notre partenariat, IPA vous présente ces recommandations.

Recommandation 8 : l'allaitement à la demande

Encourager « l'alimentation à la demande » de l'enfant.

Observer le comportement de l'enfant prématuré et/ou malade pour déterminer sa capacité à téter. Proposer des stratégies permettant de progresser vers l'alimentation autonome.

La recommandation 7 concernant la proximité maman-bébé jour et nuit facilite cette 8ème recommandation qui concerne l'observation attentive du bébé par ses parents.

Signes d'éveil et rythmes du nouveau-né sont expliqués à chaque maman, ce qui lui permet d'alimenter son bébé dès qu'il montre qu'il est prêt à téter, qu'il soit nourri au sein ou au lait artificiel.

Les mères qui allaitent sont informées que **leur bébé va téter très souvent et de manière irrégulière. Aucun rythme n'est imposé.** Il leur est conseillé de mettre leur bébé au sein aussi longtemps et aussi souvent qu'il le désire.

Cette observation de leur bébé leur permet de détecter s'il ne tète pas assez souvent ou pas assez efficacement. **Des conseils simples pour y remédier** leur sont proposés comme **le peau à peau, l'expression manuelle...**

Pour les mamans qui ont choisi l'alimentation artificielle, ces mêmes observations vont leur permettre de proposer le biberon à leur bébé quand il cherche à téter. La fréquence et la quantité des biberons sont adaptées aux besoins de chaque bébé.

Des conseils pour apaiser leur bébé autrement que par l'alimentation leur sont également expliqués (peau à peau, portage..).

Pour les bébés prématurés, l'accompagnement dans l'observation du bébé est encore plus pointu pour permettre aux parents de repérer les signes parfois (très) discrets qui montrent qu'il est prêt à téter.

Ce sont les capacités du bébé à téter et sa stabilité cardio-respiratoire qui déterminent quand les premières tétées au sein peuvent débuter (et non pas son poids ni l'âge gestationnel).

Des stratégies détaillées sont mises en place en néonatalogie pour **accompagner tous les bébés et leurs parents vers l'autonomie alimentaire.**

Pour aller plus loin

- [Les 12 recommandations IHAB.](#)
- "Répondre à la demande du bébé" dans nos [Règles d'Or.](#)
- Retrouvez nos ouvrages liés à [la fréquence des tétées dans notre base de données.](#)
- [L'allaitement à la demande, allaitement aux signes d'éveil](#) : Feuillet de La Leche League France.
- [Présentation française de l'article UNICEF](#) : Breastfeeding: The dangerous obsession with the infant feeding interval.

Naviguez dans notre **nouvel onglet dédié à IHAB** dans notre barre de menu !

Consultez le catalogue du centre de ressources d'IPA : [base de données documentaire](#)

Découvrez nos [articles et mots-clés associés à cette recommandation](#)

⌵

[voir la recommandation 9 \(à venir\) >](#)